



Club Généalogique de Castelnau de Médoc

**Bulletin n°26
Avril 2011**



Club Généalogique de Castelnau de Médoc

Membres du bureau :

Président Fondateur	Jean-Daniel Birebont
Présidente	Christine Dabé
Vice présidente	Juliette Bouchon
Trésorière	Mariannick Lafiteau
Trésorier adjoint	Jean-Claude Gaillard
Secrétaire	Jean-Pierre Arnaud
Secrétaire adjoint	Marianne Sêité
Rédaction Bulletins	Christine Dabé

A été créé le 3 octobre 2004 au cours d'une assemblée constituante qui s'est déroulée à la Maison de l' Association Culture et Jeunesse (ACJ) de Castelnau de Médoc.

Cette association est régie par la loi de 1901, déclarée en Préfecture le 15 avril 2005, sous le numéro 4/03660, enregistrée au Journal Officiel le 7 mai 2005, page 2222 et article 748.

N° identifiant SIREN : 503 758 708

Ce logo a été créé de toute pièce par le Conseil d'Administration et son Président-Fondateur avec l'aval du Premier Magistrat de la Municipalité et du Représentant du Conseil Général.

Le Club GénéaMédoc a pour but de développer sur le plan cantonal et départemental, en constante liaison avec les autorités compétentes, les activités liées à la Généalogie, l'Histoire de la commune et du canton et , à terme, d'aider à la numérisation des archives communales et paroissiales.

Son bureau : GénéaMédoc Mairie de Castelnau 33480 Castelnau de Médoc

Numéro de téléphone : 0556 581298 Jean-Daniel Birebont

0556 581142 Christine Dabé

Adresse courriels : daniel.birebont@wanadoo.fr

alain.dabe@wanadoo.fr

casteljuly@orange.fr

Permanences : sur demande aux adresses courriels ci-dessus

Le club publie 4 bulletins par an. La cotisation (année civile) donnant droit aux 4 bulletins est de 20€ pour les adhérents, 20€ également pour les personnes adhérentes des associations affiliées à l'UGAP (gratuite pour les associations par échange réciproque) et 30€ pour toute personne extérieure.(Les frais d'envoi sont à prévoir en sus).

Toute reproduction de cette brochure **SANS AUTORISATION PREALABLE** du Président et du Président Fondateur de l'Association GENEAMEDOC sera passible de poursuites.

Rappel : Association Loi 1901, enregistrée au Journal Officiel le 7/05/2005, page 2222, article 748, facture 5511326X du 3/06/05, référence 0500190748-2754513Y.

Le mot de la Présidente

Lors de notre assemblée générale qui s'est tenue le 17 janvier 2011, nous avons procédé à l'élection du bureau de notre association, tous les membres ont été reconduits à l'unanimité dans leur fonctions, notre bureau reste donc inchangé. Je voudrais tous vous remercier pour votre confiance. Cette année j'espère être à la hauteur dans l'organisation de la journée généalogique et historique du 15 octobre

Il y a 3 ans lorsque j'ai succédé à Daniel Birebont, il nous avait dit « je quitte le fauteuil de président je vais maintenant en profiter pour prendre un peu de recul je vais faire quelques études sociologiques sur notre village afin de mieux le connaître, et je vais essayer de reconstituer dans la mesure du possible l'histoire des châteaux de Castelnau Foulon, D'Héby...etc... »

Daniel a pleinement réalisé ce qu'il comptait faire et bien au delà puisque toutes ses recherches ont abouti après 3 années de travail à ... un livre « mémoire en Castelnau » qui a connu un grand succès et les 300 exemplaires ont été rapidement épuisés. Tous les bénéfices de la vente de ce livre ont été redistribués à deux enfants handicapés de notre commune, lors de la cérémonie des vœux de la municipalité. Nous sommes d'autant plus heureux car Génémédoc a été associé à cette formidable aventure.

Nous allons profiter du printemps pour terminer les relevés des mariages jusqu'en 1936, dans les communes de Brach, Cantenac, Le Temple et Labarde.

Je vous souhaite à tous du courage pour terminer ce travail et de la chance dans vos recherches personnelles.

Bonnes Fêtes de Pâques à tous

Christine Dabé

Sommaire

- 1 - *Le mot de la Présidente*
- 2 - *L'Omelette de Pâques*
- 3 - *La catastrophe de Courrières mars 1906*
- 4 - *Histoire du pain à travers les âges*
- 5 - *Anecdotes régionales*
- 6 - *L'an 1811 la comète de Napoléon*
- 7 - *La vie à la campagne au 19^e siècle*
- 8 - *Le pape enquête sur les sorcières*
- 9 - *La fêtes des Fous*
- 10 - *Alexis Lafon Duchuzeau maire de Castelnaud*
- 11 - *L'affaire de l'Auberge Rouge*
- 12 - *Le marché des Capucins*
- 13 - *Pyramide d'Arvensan*

L'omelette de Pâques

L'oeuf, emblème de vie et de fécondité, est de tout temps fêté comme symbole du renouveau printanier (date qui coïncide avec celle que l'Eglise catholique a choisi pour célébrer la résurrection du Christ, autre renaissance...). On le trouve dans toutes les civilisations et sans entrer en détail dans les cosmogonies indo-européennes, incas ou chinoises, l'oeuf y tient un rôle sacré prépondérant (les alchimistes ont par la suite fait de l'oeuf un symbole magique...).

Le christianisme a fait sien l'ancien rite de l'oeuf rouge celtique : les Celtes mangeaient autrefois des oeufs peints en rouge, source de bienfaits pour l'année entière. Cette croyance a perduré en Alsace, où l'on explique que les oeufs rouges sont pondus par le lièvre blanc (!) et en Vendée, on raconte aux enfants que les oeufs sont rouges car ils reviennent de Rome où ils ont pris la teinte des robes cardinales...

Pour teindre les oeufs en rouge, on utilisait jadis une décoction de racine de prunier. Par la suite, de rouge, l'oeuf est passé par toutes les couleurs que les colorants minéraux et végétaux lui offraient..

Pendant les 40 jours maigres du Carême, les oeufs sont proscrits et finissent donc décorés à défaut d'être mangés ! Et durant la semaine sainte commence la ronde des oeufs : selon les pays, la tradition en Europe veut que l'on collecte dès le jeudi saint tous les oeufs qui serviront à la confection d'omelettes gigantesques le jour de Pâques. Ceux là étaient jadis bénis par l'Eglise, le samedi saint



Lou mouleute de Pasquous Fête des bergers landais : repas dans la lande

La pratique de la quête des oeufs est fort ancienne : au Moyen Age, à Paris, les clercs d'églises et étudiants qu'étaient les oeufs après la célébration des Laudes. Et les enfants parcouraient les campagnes en chantant "si votre poule a bien pondu, vous donnerez bien entendu, 10 oeufs dans le panier que v'là. Alleluia !"...

Dès le XII^{ème} siècle, dans de nombreux pays européens, les gens du peuple avaient l'habitude de s'échanger des oeufs tout simples, bénis à l'église, une coutume que les nobles vont vite adopter, mais en s'adressant à des peintres, des orfèvres et des graveurs pour se faire faire des oeufs-joyaux, c'est à dire décorés de peintures délicates, d'émaux ou de pierres précieuses. Partout, se mêlait ensuite célébrations religieuses, jeux à base d'oeuf et dégustation d'oeufs

durs, d'omelettes et d'une ribambelle de pâtisseries riches en oeuf et parfois garnies d'oeufs comme le gâteau de Pâques niçois. Chaque région a sa spécialité pascale, riche, beurrée, moelleuse puisqu'utilisant les aliments interdits durant le Carême !

La coutume des oeufs de Pâques n'est certifiée qu'au cours du XVIème siècle à la cour des rois de France.

Louis XIV faisait bénir solennellement le jour de Pâques de grandes corbeilles d'oeufs dorés qu'il offrait à ses proches .

Au XVIIème et XVIIIème siècles jusqu'à la révolution qui y mit un terme, " l'oeuf " était l'apanage de la cour et de la noblesse. L'oeuf le plus gros du royaume, pondu pendant la Semaine Sainte, revenait de droit au roi. Et c'est au XVIIIe siècle, en France, qu'on décida de vider un oeuf frais et de le remplir de chocolat.

Il faut attendre le XIXème siècle pour voir les premiers oeufs-friandises (même s'il y a eu auparavant des oeufs en sucre) : avec les progrès d'affinage de la pâte de chocolat (chauffée à 50 degrés, puis malaxée jusqu'à l'obtention d'une matière fine et lisse), et dans le même temps la création de moules spécifiques, naissent les tout premiers oeufs en chocolat !



Joyeuses fêtes de Pâques

La catastrophe de Courrières

10 mars 1906

Le 10 mars 1906 se produit une dramatique explosion dans une mine de charbon située sous trois communes proches de Courrières (Pas-de-Calais) : Un coup de grisou suivi d'une poussière dévasta 110 kilomètres de galeries dans les fosses n° 2 à Billy-Montigny, 3 à Méricourt et 4 à 11 à Sallaumines. Le choc fut si fort que les cages ne pouvaient plus circuler dans le puits n° 3 et que des débris et des chevaux furent projetés à une hauteur de dix mètres sur le carreau de la fosse.

Une catastrophe d'une ampleur sans précédent



C'est l'une des plus grandes catastrophes minières de tous les temps avec officiellement 1099 victimes. D'aucuns estiment plus vraisemblable le chiffre de 1200 mineurs restés ensevelis dans les galeries sur un total de 1800 qui étaient descendus ce matin-là.

Le point de départ de cette tragédie est l'explosion d'une nappe de grisou (gaz) dans le chantier Secoeuvre. La présence de ce gaz avait été suspectée quelques jours plus tôt par des mineurs de fond mais la compagnie n'avait pas tenu compte de leurs avertissements... Le coup de grisou ayant soulevé la poussière de charbon, celle-ci, beaucoup plus explosive que le grisou, s'est vite mise en auto-combustion et la flamme a parcouru 110 km de galeries en moins de 2 minutes ! C'est ce qu'on appelle un «coup de poussière».

La catastrophe est immédiatement médiatisée, les journalistes et photographes arrivant sur place en même temps que les équipes de secours. L'émotion dépasse les frontières. Des équipes de sauveteurs arrivent avec des matériels sophistiqués du Borinage belge et même de la Ruhr allemande (cela quelques années à peine avant la Grande Guerre...).

Les opérations de sauvetage se soldent elles-mêmes par 16 morts, surtout dans les premières heures, lorsque des mineurs s'enfoncent sans attendre dans la mine, à la recherche de leurs proches.



De la catastrophe à la révolte

La compagnie minière hâte les opérations de secours pour relancer au plus vite l'exploitation. Indignées, les 50.000 «gueules noires» du bassin minier multiplient les appels à la grève. Leur colère déborde lorsque, le 30 mars, 13 rescapés remontent de la mine, apportant la preuve qu'il serait encore possible de sauver des vies. Un 14e et dernier mineur est sauvé le 4 avril. La multiplication des débrayages met en péril l'approvisionnement du pays en charbon, combustible principal de l'époque.

Le tout nouveau ministre de l'Intérieur Georges Clemenceau, dont l'énergie est à la mesure de ses convictions républicaines et sociales, se rend à Lens et, courageusement, tente de raisonner les mineurs. Faute d'y arriver, il fait donner sans ménagement la cavalerie et l'armée. Jusqu'à 20.000 hommes. Les affrontements font une victime en la personne d'un officier tué d'un coup de pierre.

Bien malgré eux, les mineurs de la région de Courrières ont enrichi la langue française d'un nouveau mot d'origine picarde : rescapé (ou escapé), variante dialectale du français réchappé.

La répression de la révolte minière par Clemenceau a aussi valu à ce dernier d'être qualifié de «briseur de grèves» (l'expression naît à cette occasion).

Histoire du pain à travers les âges

Aussi loin que l'on puisse remonter, les hommes – quelle que soit leur origine - ont toujours consommé du pain ou au moins des céréales.

Au Néolithique, l'homme préhistorique commence à griller les céréales (surtout l'orge et le froment) et à les consommer sous forme de bouillies faites à base de grains broyés.

A l'âge de Bronze, la pâte est pétrie et comprimée sur la pierre pour augmenter la surface de chauffe.

On retrouve en effet dans l'ancienne Egypte et chez les Hébreux des preuves de fabrication des pains avec ou sans levain. Les anciens avaient déjà remarqué que la pâte pouvait, sous l'effet de la chaleur, fermenter naturellement.

La fabrication du pain au levain s'est alors répandue dans tout le Proche Orient et le pourtour de la Méditerranée. Le pain sans levain (pain Azyne) était souvent associé aux rituels religieux alors que le pain fermenté servait à l'alimentation courante.

En France, les Romains envahisseurs montrèrent aux Gaulois comment fabriquer du pain. Cette fabrication était du domaine exclusif de la famille pendant très longtemps.

A partir du 6e siècle, apparaissent les premiers fours communs, appartenant à la noblesse.

Ce four, dit "banal" était proche des moulins où la mouture était faite à l'aide de meules circulaires.



Ce four banal servait au boulanger qui devait, pour pouvoir l'utiliser, payer des droits élevés dits "banalités".

A cette époque, le boulanger s'appelait "tamisier" ou "talmenier" car tamiser la farine était une tâche importante, pour la débarrasser des corps étrangers que la meule n'avait pas éliminés.

Les bourgeois fabriquaient eux-mêmes leur pain mais utilisaient aussi le four "banal" en payant un droit au seigneur à qui le four appartenait.

Cependant, il faut attendre le Moyen-Âge, époque des mutations de la campagne

vers les villes, pour que la boulangerie devienne un véritable métier. Elle fut d'abord organisée en corporations à partir du 13e siècle mais c'est vers la révolution que l'on parle pour la première fois de panification française.

Vers 1200, Philippe Auguste autorisa les tamisiers à construire leurs propres fours. Ils prirent alors le nom de "panetiers".

Vers 1250, Saint-Louis supprima le droit de banalité dans les villes, mais les fours banaux existèrent dans les campagnes pendant encore plusieurs siècles. C'est pourtant ce changement qui marqua le début de la panification telle qu'on l'entend aujourd'hui.

Les panetiers sont d'abord devenus des boulangers (parce qu'ils fabriquaient des boules de pains), puis des boulangers à partir du moment où ils ont fait leur pain avec une seule sorte de farine (abandon des mélanges).

En 1665, un boulanger parisien introduit de la levure de bière dans un pain à mie légère. Ceci améliorait le goût et accélérail la fermentation. La légèreté de ce pain plut beaucoup. Mais les adversaires de la levure donnèrent une telle importance à leurs débats que le gouvernement et la Faculté de Médecine de Paris se prononcèrent contre l'emploi de la levure de bière.

Mais les consommateurs trouvèrent ce pain tellement bon qu'il continua à se répandre malgré l'interdiction. Le Parlement finit donc par autoriser la levure de bière en panification en 1670. Le pain actuel était né mais il mit plus de deux siècles avant de trouver sa texture actuelle.

Fin du 18e siècle, l'usage du sel dans le pain se répand, grâce à la suppression de la gabelle, impôt sur le sel qui en limitait considérablement l'usage jusqu'à cette date.

Pendant cette période, de nombreuses variétés et formes de pains apparurent. Rapidement les boulangers de Paris se spécialisèrent dans la fabrication de petits pains d'où leur surnom "les boulangers de petit pain", alors qu'ailleurs on continuait à fabriquer des gros pains.

Plus tard, un pain de luxe apparut. Il contenait de la levure mélangée au levain, du sel et du lait et il prit le nom de "pain de festin" ou "pain de la reine", car Marie de Médicis l'appréciait beaucoup.

Tout au long du 18e siècle, les variétés de pain s'enrichirent encore, mais comme on ne connaissait pas encore l'utilisation de la vapeur d'eau dans les fours, tous les pains restaient ternes.

Jusqu'en 1840, la levure n'était employée que mélangée au levain pour en activer la fermentation. A cette date, un boulanger autrichien introduisit en France l'utilisation de la levure seule. Le "pain viennois" eut beaucoup de succès mais cette panification resta limitée car elle nécessitait d'abord une préparation liquide faite de levure, d'eau et de farine qu'on laissait fermenter avant d'ajouter le reste de la farine. Ce travail fut ensuite remplacé par le travail direct dans lequel on délaie la levure dans l'eau destinée à hydrater la farine, sans réaliser la fermentation préalable.

En 1867, apparaît la levure pressée avec laquelle a débuté la technique actuelle de panification.

C'est ainsi qu'en 1872 naît la première fabrique de levure en France, créée par le Baron Fould-Springer.



Dès le début du XXe siècle, on apporte de nombreuses améliorations aux fours de boulangerie. La sole est faite en briques réfractaires et la fermeture est réalisée à l'aide de portes.

Le chauffage de ces fours reste très longtemps direct, à l'aide de bois chauffé directement sur la sole. Les braises sont ensuite enlevées et le pain posé sur la sole brûlante.

Vers 1930, les fours indirects se développent. Dans ces fours, le combustible brûle dans un foyer extérieur au four et chauffe la brique réfractaire par contact. Les combustibles utilisés sont le charbon, puis le gaz puis le mazout. Le combustible ne donne plus de goût au produit, mais influe sur la qualité de la chaleur dégagée, donc sur la qualité de la cuisson. Parallèlement se développent les appareils à produire de la vapeur d'eau pour humidifier le four. C'est cette humidité qui donne au pain sa couleur jaune doré.

Annecdotes régionales

An 1791 Montmorillon 86500 Te Deum et feu de joie pour l'arrestation de Louis XVI.

Le 22 éme août 1791 a été chanté un Te Deum en l'église de cette paroisse . La demande de Messieurs le Officiers Municipaux qui après avoir conféré avec l'assemblée primaire se tenant en l'oratoire des cy devant (?) de cette même ville pour la nomination des électeurs sous la présence du Sieur Silvain de Brimard qui avec les dits sieurs officiers municipaux ont dit et regardé comme important qu'en effet le Te Deum devait être chanté pour remercier Dieu de l'arrestation de notre auguste Roy et après lequel Te Deum chanté on irait tous en procession ... La place d'armes... Allumer un feu de joye dressé ... Cette égard qui a été allumé par le Sieur Curé de cette paroisse et Monsieur le maire et Monsieur le Président du District et Monsieur le Président du Tribunal après quoi on a retourné dans le même ordre ... l'église . A la quelle cérémonie ont assisté tous les corps tant ecclisiastique que laïcs et la Garde Nationale sous les armes a été pareillement. Fait ... Nuit tombante illumination Générale....
Claude de la Filloniere

Source: Et sur le 9/E/195/5/

An 1704 Clerey la Côte 88630 Naissance d'un prince, l'on chantait dans les églises.

L'An 1704... le jour de la St Mathieu on chanta solennellement en l'église de Clairey la côte le Tdeum en action de grâce de la naissance du prince né du mariage de Léopold Premier Duc de Lorraine, et de Charlotte d'Orléans son épouse légitime, Messire Alexis BOYER Curé de Mont l'étrouit estant alors Vicaire du dit Clairey qui a signé en témoignage

Source: registre paroissial.

An 1516 Villenauxe-la-Grande 10370 Excommunication des chenilles et des mulots.

Sous le règne de François 1er, on excommuniait encore les chenilles et les mulots, qui faisaient tort à la récolte, on leur donnait un avocat qui plaidait contradictoirement leur cause contre les fermiers.

Parties unies, faisant droit sur la requête des habitants de Villenoce, admonestons les chenilles de se retirer dans six jours et à faute de ce faire, les déclarons maudites et excommuniées.

Source: Sentence de Jean Milon, official de Troyes en Champagne du 9 juillet 1516

An 1757 Rollainville 88300 Louis XV blessé par "un scélérat".

05 Janvier de cete année 1757 vers 06 heures du soir le roy de France Louis XV par un horrible attentat fut blessé d un coup de canif que lui donnat un scélérat nommé " Jacques Damien " dont heureusement il fut guéri et....temps Dieu le préserve de pareil malheurs

Source: Registre paroissial. Acte 292

An 1728 Poissy 78300 Contrat Ancienne Embauche de cordonnier.

Contrat Apprentissage Pierre Vignon chez Nicolas Duperray 3 avril 1728

Fut présent Pierre Vignon, maître tailleur d'habits demeurant Poissy, lequel pour faire le proffit avantage de Pierre Vignon, son fils, lequel il certiffie fidèle l'a par ces présentes obligé et mis en apprentissage de ce jour pour deux années entières et consécutives avec Nicolas Duperray maître cordonnier demeurant à Poissy, à ce présent et acceptant, qui a pris et retenu ledit Vignon fils pour apprentif auquel, durant ledit temps, il promet et s'oblige et de montrer et enseigner sondit métier de cordonnier et tout ce dont il se mesle et entremet en iceluy, le traiter doucement et humainement comme il appartient et de le loger au surplus sondit père promet et s'oblige de le nourrir, blanchir et entretenir selon son estat de tous habits, linges et autres choses, ses besoins et nécessités. A ce faire estoit présent ledit apprentif qui a eu ce que dessus pour agréable, a promis apprendre ledit mestier de son mieux, suivre fidèlement son maître et luy obéir bien en tout ce qui luy commandera de licitte et honnete, sans pouvoir s'absenter ny aller demeurer ailleurs pendant ledit temps sous tel peine qu'il plaira à justice ordonner. Promettant, obligeant, renonçant. Fait et passé à Poissy a l'etude du commis notaires soussignés l'an mil sept cent vingt huit, le trois avril avant midy en présence des sieurs Pierre Horeau et Robert Audoux, marchands bourgeois de Poissy, présens témoins qui ont signé, quant aux partyes ont déclarés ne scavoir écrire, ny signer de ce interpellés suivant l'ordonnance....

signé : audoux horeau Lazare

Controlé a Poissi le dix sept du d'avril 1728. Receu douze sols compris les 4 p.....

Source: A.D Yvelines côte 3E31/267

Christine Dabé nov 2010

L'an 1811 « la Comète de Napoléon »



1811 est une année remarquable. On est à la veille de la grande campagne napoléonienne en Russie qui a eu des conséquences tellement importantes pour l'histoire de toute l'Europe. Ce moment critique pour l'Empire français est marqué par un événement naturel : l'apparition d'une comète particulièrement impressionnante, alors que pâlit l'étoile de Napoléon.

Elle a été découverte le 25 mars 1811 par l'astronome Honoré Flaugergues. Peu visible sans instrument au début, elle réapparut en août 1811 et frappa les observateurs par sa brillance et ses dimensions extraordinaires avec 2 queues lumineuses, une droite et une fortement incurvée. La comète s'étendait sur plus de 60° dans le ciel, soit une longueur de 176 millions de kilomètres (distance supérieure à celle de la planète Mars au Soleil). Elle fut observable, sans support optique, d'avril 1811 à janvier 1812 et passionna les foules.

Lev Nikolaïevitch Tolstoï décrit son apparition dans un passage de son livre « Guerre et Paix » :

« Le temps était admirablement clair : au-dessus des rues sales et obscures, au-dessus des toits qui s'enchevêtraient les uns dans les autres, s'étendait la voûte foncée du ciel toute constellée d'étoiles. En contemplant ces hautes et mystérieuses sphères, si bien en harmonie avec l'état de son âme, il oubliait l'outrageante abjection de la terre.

Au moment où il débouchait sur l'Arbatskaïa, un large espace du sombre horizon s'ouvrit devant ses yeux. Tout au milieu rayonnait une pure lumière, dont la brillante chevelure, entourée d'astres scintillants, se déployait majestueusement sur l'extrême limite de notre globe : c'était la fameuse comète de 1811, celle-là même qui, au dire de chacun, annonçait des calamités sans nombre et la fin du monde. Mais elle n'éveilla aucune terreur superstitieuse dans le cœur de Pierre, et ses yeux humides de pleurs l'admiraient au contraire avec extase. Ne semblait-elle pas être venue s'enfoncer dans ce coin de la terre comme une flèche dont la parabole aurait franchi avec une rapidité vertigineuse l'incommensurable espace, et qui maintenant, relevant au-dessus d'elle son long et lumineux panache, se jouait au loin dans l'infini ! Il lui sembla que sa céleste lueur dissipait les ténèbres de son âme, et lui laissait entrevoir les clartés divines d'une nouvelle existence ! »
(Guerre et Paix, Tome 2, chapitre 3, XXII)

La comète et le vin

«Une année mérite que l'on s'y arrête quelque peu, c'est 1811, l'*Année de la Comète*. Au début du siècle, la nature n'avait pas toujours été généreuse et on s'était plaint de l'année 1805, dont le vin détestable, baptisé «le conscrit», a gâté les poinçons, et des années 1808 et 1809. Mais voici que l'année 1811 produit un vin incomparable sous tous les rapports, en qualité comme en quantité et ce vin est donc baptisé le Vin de la Comète..

De tous les astres et autres phénomènes astronomiques, les comètes sont ceux dont l'apparition a, de tout temps, marqué la curiosité des humains.

C'est en septembre qu'elle fut la plus brillante, visible au moment de la fleur de la vigne et jusqu'aux vendanges, la fameuse comète marqua un été et un automne anormalement chauds en Europe. La production de vins fut exceptionnelle en qualité et en quantité dans tous les vignobles. D'un point de vue oenologique et de mémoire d'homme, aucun millésime n'a égalé le 1811 dont le passage de la Comète a bel et bien consacré la naissance de chefs-d'oeuvre: les Vins de la Comète.



Caricature sur la comète de 1811 (en haut à gauche). Dessin à la plume et lavis de Claude-Louis Desrais (1746-1816)

La vie à la campagne au 19^{ème} siècle

Pas d'eau courante, pas d'électricité, pas d'intimité mais beaucoup de monde chez les Milet dans l'unique pièce chauffée, les soirs d'hiver. Plusieurs générations vivent sous le même toit, non seulement les sept enfants et leurs parents, mais aussi les grands-parents et parfois, en visite prolongée.



On vit surtout dehors pendant la journée : à la bergerie, à l'écurie, au jardin, dans les bois ou au village. On se retrouve pour les repas : un peu de soupe au lard , du cochon, du chou et des pommes de terre. Le pain est la base de l'alimentation; il n'y a de la viande que les jours de fête. Les travaux des champs, le filage de la laine, les soins à apporter aux bêtes occupent le plus clair du temps.

Beaucoup d'animaux vivent à la ferme. En plus des moutons, élevés surtout pour leur laine, les Milet ont un cheval de trait, plusieurs cochons, de la volaille, des lapins et des chiens. Le soir, on se retrouve tous autour de l'unique feu.. On se raconte des histoires, des souvenirs, des blagues,..

On vit aussi beaucoup avec les voisins . Ensemble on fait les moissons et le battage.

Il faut s'entraider pour survivre, car la vie est dure pour les petits agriculteurs, surtout quand ils sont affligés d'une nombreuse progéniture. Il y a beaucoup de gens misérables parmi les sans propriété. Celui qui est touché par l'invalidité, la maladie, la vieillesse ou le malheur ne peut pas s'en sortir seul; il a besoin du soutien de ses proches.

Le Second Empire est une période de prospérité dans les campagnes : la croissance urbaine ouvre de nouveaux débouchés aux produits agricoles et l'industrialisation absorbe l'excédent de main-d'oeuvre.

D'un bout à l'autre de l'année, les travaux à la ferme sont rythmés par les saisons et le

temps et sont commandés par le bétail.



Dès l'arrivée du printemps, la campagne renaît et le paysan s'active, une longue période de grande activité commence :

Le curage et le creusement des rigoles d'irrigation.
La taille des haies.
L'épierrage des sols permettant de bâtir des murs autour des parcelles.

L'épandage du fumier à la fourche.

Les derniers labours pour semer blé, blé noir, chanvre, pommes de terre.

Le bêchage du jardin potager...

Début juillet la campagne respire l'odeur des foins :



Pour faucher, un seul et unique outil, la faux qu'il faut manier avec dextérité et qui demande beaucoup de résistance physique ; les prés sont rarement plats et même parfois

très pentus. Pour bien faucher il faut avoir une faux bien aiguisée, pour cela, le faucheur s'assoit à l'arrière d'une sorte de tabouret appelé l'ase et prépare minutieusement son outil de travail.

Le râteau, entièrement en bois sert à retourner et assembler le foin avant qu'il ne soit chargé à l'aide d'une fourche de bois à 3 dents sur un char. C'est une tâche difficile mais c'est aussi tout un art que de bien charger le char qui sera tracté par un attelage de boeufs jusqu'à la grange. Le foin s'entasse naturellement dans le fenil formant une masse dure et pour le couper en hiver il faut utiliser un coupe-foin.



Après la fenaison vient le temps de la moisson du blé, du seigle, du blé noir qui s'effectue à la faucille. Le battage se fait à la batteuse dans les grandes fermes ou au fléau dans les petites durant tout l'hiver. Le battage au fléau est tout un art, il se pratique à 2, 4, 6 ou 8 batteurs qui travaillent en cadence. Le grain est passé au ventadou pour le

débarrasser de ses impuretés. Le jour de batteuse est jour de fête, généralement copieusement arrosé. L'été se termine par la récolte du regain et par l'arrachage des pommes de terre à la houe.



L'automne est le temps des labours, les prairies deviennent de plus en plus maigres, bientôt les bêtes vont rentrer à l'étable mais le travail du paysan ne s'arrête pas pour autant. Il faut nourrir et traire les vaches matin et soir, les conduire à l'abreuvoir, les attacher à leur place respective, balayer et extraire le fumier à la brouette...

Pendant tout l'hiver, long et rude à cette époque, se poursuit ce travail quotidien, mais il faut aussi couper le bois pour le chauffage, réparer ou fabriquer divers outils et mobilier, on fait aussi des paniers et autres objets utiles.

La fin de l'Empire, et la crise économique des années 1880 se traduisent, par contre, par la chute des cours des produits agricoles et la ruine des exploitations les plus petites, qui sont, de loin, les plus nombreuses.

Beaucoup de petits propriétaires sont contraints de se louer comme journaliers, domestiques ou valets de ferme. D'autres quittent la terre, attirés par les salaires urbains plus élevés. C'est la grande phase de l'exode rural : dès 1870, on enregistre cent mille départs par an, et bientôt le double. Le développement du chemin de fer facilite les départs.

Ce flux migratoire concerne d'abord les régions surpeuplées ou touchées par les calamités agricoles. Les premiers concernés sont les journaliers, ouvriers itinérants et misérables, payés à la tâche ou à la journée, ainsi que les employés de l'artisanat et du commerce. Partir est le moyen d'échapper à la précarité, à la misère, voire à la famine.

Ces migrations aboutissent à la ville, mais aussi à la périphérie des villes, où prospère une très rentable production maraîchère, à destination des marchés urbains en pleine expansion, et où l'exode rural, plus ancien, a laissé des vides. L'émigration offre aux sans propriété des perspectives neuves, et permet à ceux qui restent de vivre mieux sur de plus grands lopins. Elle se poursuit malgré la reprise économique qui intervient après 1890



5 décembre 1484

Le pape enquête sur les sorcières

Par une bulle du 5 décembre 1484, le pape Innocent VIII fait enquêter sur les sorciers, les sorcières et la sorcellerie, en vue de définir les signes auxquels on peut reconnaître le pacte d'un individu avec le démon !

Comme l'atteste cet acte, c'est curieusement à la fin du Moyen Âge, tandis que la foi médiévale recule au profit de la philosophie gréco-romaine, que les prétendues sorcières sont désignées à la vindicte publique !



Les chasses aux sorcières sont un phénomène caractéristique de la Renaissance (fin du XV^e siècle, XVI^e et XVII^e siècles). Elles débutent vers 1430 et la plupart ont lieu entre 1560 et 1630. Elles se soldent par l'envoi au bûcher d'environ 30.000 à 60.000 malheureuses, pour environ le double de procès.

Sur le plan des idées religieuses, il faut cependant considérer deux périodes dans la persécution de la sorcellerie par le christianisme :

Jusqu'au XV^e siècle, l'Eglise considérait ces pratiques comme des illusions, les sorcières pouvaient donc être jugées par une juridiction civile (ce qui n'était pas une garantie d'un traitement plus humain...) Mais, comme l'autorité de l'Eglise et du pape remise en question (résistance des juifs à la conversion, confrontation à l'Islam, hérésies

cathares, vaudoises, protestants, etc.), il lui faut réaffirmer son pouvoir et redéfinir périodiquement ce qui, en matière de religion, est licite et illicite d'où la nécessité de procès en religion. La mise en place du système inquisitorial prendra plusieurs siècles et se fera dans chaque pays, en plusieurs étapes. Vu que sur le plan historique, il fallait choisir une date, la "chasse aux sorcières" a officiellement débuté en France dans le courant du XV^e siècle pour se terminer en 1682, grâce à un édit de Colbert. Ces persécutions sévissent avec le plus d'intensité dans les régions germaniques et surtout en Suisse.

Dans le seul pays de Vaud, on compte un total de 1700 bûchers (jusqu'à 25 en une seule année !). La dernière sorcière, Anna Göldi, a été décapitée en 1782 dans le canton suisse de Glaris. Elle a été réhabilitée le 28 août 2008.

. Ces procès n'ont réellement cessé qu'avec le siècle des Lumières.

En 1550, Ronsard, le Prince des poètes, se déchaîne contre une "vieille sorcière" du Vendômois, et regrette que le bourreau se soit contenté de la fouetter.

Puisse-t-elle mourir bientôt !
Et que ses os diffamez (és)
Privez (és) d'honneur de sépulture
Soient des corbeaux goulus pasture (pâtures)
Et des chiens affamez (és)

Les forces mauvaises de la nature lui obéissent.
Au seul soupir de ton haleine
Les chiens effrayez (és) par la plaine,
Piquisent leurs abois,

Du Bellay, accuse de même une autre vieille femme :

Par toy (toi) les vignes sont gelées,
Par toy (toi) les plaines sont greslées (grêlées)
Par toy (toi) les arbres se démentent (renversent)

Par toy (toi) les laboureurs lamentent
Leurs bledz (blés) perdus, et par toy (toi) pleurent
Les bergers leurs troupeaux qui meurent.

Daniel Birebont divers sites internet

La fête des Fous

Le concile de Paris en 1212 avait aboli la fête des Fous.

La **fête des Fous** ou **fête des Innocents** était pratiquée dans beaucoup de villes de France jusqu'au [XVII^e](#) siècle. Cette fête jouissait alors d'une grande popularité surtout en France, en Allemagne, en Espagne et en Angleterre. Elle pouvait même être religieuse

On l'appelait encore : *fête de l'Âne, des Sous-Diacres, des Diacres-Saouls, des Cornards, des Libertés de décembre, etc.*

Elle avait pour objet d'honorer l'âne qui porta Jésus lors de son entrée à Jérusalem, était répandue dans toute la France au Moyen Âge et se célébrait le jour de la Circoncision en janvier. En souvenir de la fuite en Egypte, une jeune fille tenant un enfant dans ses bras pénétrait dans une église à dos d'âne. Pendant la messe, toutes les prières se terminaient alors par "hi-han". On chantait un office, puis on faisait une procession solennelle et l'on se livrait à toutes sortes d'extravagances.

Ces divertissements avaient ordinairement l'église pour théâtre et les ecclésiastiques pour acteurs. Dans certaines églises, pendant les 3 jours de Saint Étienne, de Saint Jean et des Innocents (fin décembre), un jeune clerc décoré du titre d' *évêque des fous, Episcopus stultorum*, occupait le siège épiscopal revêtu des ornements pontificaux à l'exception de la mitre, qui était remplacée par une sorte de bourrelet. A la fin de l'office, il recevait les mêmes honneurs que le prélat véritable, et son aumônier prononçait une bénédiction, dans laquelle il demandait pour les assistants le mal de foie, une banne de pardons, vingt bannes de maux de dents, et deux doigts de teigne sous le menton

La *fête des Fous*, dit Aubin-Louis Millin de Grandmaison, donnait lieu à des cérémonies extrêmement bizarres. On élisait un *évêque*, et même dans quelques églises un *pape des fous*.

Ce n'étaient pas seulement dans les cathédrales et dans les collégiales que ces joyeusetés se célébraient : elles étaient aussi pratiquées dans les monastères des deux sexes. Les jeunes personnes qu'on pouvait surprendre au lit le jour des Innocents, 28 décembre, recevaient sur le derrière quelques claques, et quelquefois un peu plus, quand le sujet en valait la peine. La coutume de donner les innocents n'est pas un de ces usages isolés qui ne puisse être comparé à aucun autre.

Dans diverses villes, les chanoines, les ecclésiastiques, et quelquefois, les séculiers étaient, à certains jours de l'année, pris le matin, dans leur lit et dans un état complet de nudité,

conduits par les rues, dans les églises jusque sur l'autel, où on les arrosait d'eau. Des indécences du même genre avaient aussi trouvé leur place parmi les folies que les ecclésiastiques se permettaient le jour des Innocents. Ils allaient jusqu'à promener par la ville et exposer sur des théâtres des hommes entièrement nus.

Mais si le personnage a disparu des comptes de la ville, le subside habituel y est continué au *vicaire de l'église Saint-Pierre et à ses suppôts*.

A diverses époques, des évêques s'étaient efforcés soit de supprimer ces farces cléricales, soit de les amender. Maurice, évêque de Paris, mort vers 1196, tenta vainement de les abolir dans son diocèse. En 1265, Odon, archevêque de Sens, prohiba les dissolutions qui accompagnaient la fête des Fous et de l'[Âne](#), mais sans interdire la fête elle-même. Des actes du chapitre de Sens indiquent qu'elle était encore permise en 1314 et 1517. En 1441, la faculté de Paris, à la requête de quelques évêques, adressa à tous les prélats et chapitres une lettre pour la condamner; l'année suivante, [Charles VII](#) enjoignit à tous les maîtres de théologie d'en interdire la célébration dans les églises collégiales; mais ces mesures radicales paraissent n'avoir pas produit de résultat sérieux.

Des mesures furent prises pour mettre fin à ces désordres..La toute première condamnation fut proclamée au Concile de Bâle en 1431, un ban fut publié le 31 décembre 1519

Le *prélat des fols* réapparaît encore en 1525 et 1526. La dernière mention en est faite au compte de 1526 : *Aux vicaires et suppos du prélat des folz de Saint Pierre en support de spris par eulx donnés à ceulx qui, en decorant la procession, ont joué plusieurs belles et honorables histoires rommaines, XII livres*. « Les prêtres, barbouillés de lie, masqués et travestis de la manière la plus folle, dansaient en entrant dans le chœur et y chantaient des chansons obscènes, les diacres et les sous-diacres mangeaient des boudins et des saucisses sur l'autel, devant le célébrant, jouaient sous ses yeux aux cartes et aux dés, et brûlaient dans les encensoirs de vieilles savates. Ensuite, on les charriait tous par les rues, dans des tombereaux pleins d'ordures, où ils prenaient des poses lascives et faisaient des gestes impudiques »

Le banc d'interdiction fut alors renouvelé. La fête fut progressivement interdite par les instances religieuses et civiles (Richelieu)

Aléxis Lafon Ducluzeau

Maire de Castelnau de Médoc de 1813 à 1814 et de 1815 à 1822

Aléxis Lafon Ducluzeau né le 6 septembre 1758 à Périgueux département de la Dordogne. Nommé en 1783 au mois de mars par sa S.M l'infortuné Louis XVI à l'office de conseiller du Roi et à la charge héréditaire de Receveur des finances à la résidence de Bordeaux à l'age de 24 ans .

Un arrêt du Conseil d'Etat l'exempta de six mois pour être reçu dans cet office par la Cour des Aides de Bordeaux. Les évêchés de Condom et de Bazas étaient compris dans l'étendue de son administration.

Après le 14 Juillet 1789 première époque révolutionnaire ces charges furent supprimées. La révolution ayant eu successivement de grands succès, Alexis Lafon Ducluzeau sortit de France .Il émigra avec sa femme ses enfants et son frère pour partager le sort de ses princes et il fit à ses frais deux campagnes, dans la Compagnie noble d'ordonnance des Mousquetaires.

Après les campagnes et le licenciement de l'armée et il se retira à Altona près d'Hambourg où il fit usage de son industrie pour faire vivre sa famille et l'élever. Il partagea le fruit de ses peines avec les émigrés malheureux , à la connaissance de tous ces français retirés dans cette partie de l'étranger dont messieurs les Ducs d'Haré, de Villequier, de la Force faisaient partie et le Marquis d'Alligre premier président du Parlement de Paris.

En 1802 il rentra en France avec sa famille et trouva ses biens vendus. En 1803 il acquit en Médoc quelques propriétés fruit de ses économies et se fixa à Castelnau, chef lieu de canton.

En 1812 il fût nommé pour présider la section de l'assemblée cantonale de Castelnau et obtint la majorité des suffrages pour la justice de Paix et pour une des places de suppléant

En 1813 on nomma Monsieur Hugon Juge de Paix qui n'avait obtenu que cinq ou six voix et à la même époque, Monsieur Ducluzeau fût nommé Maire de Castelnau après avoir refusé pendant 2 ans

Le 13 Mars 1814 le lendemain de l'arrivée à Bordeaux de Monseigneur le Duc d'Angoulême à 8heures du matin il rassembla la garde nationale lui distribua 200 cocardes blanches, fit pendre le drapeau blanc au clocher de l'église, fit Chanter le Te deum et se rendit avec la Garde, tambour battant sur la place publique où il proclama Louis XVIII. Il envoya

dans les 18 autres communes du canton des coursiers pour annoncer aux maires ce qui venait de se passer à Castelnaud , pour qu'on suive l'exemple, ce qui fut heureusement exécuté, et il eut l'honneur de représenter trois jours après tous les maires des dites communes à Monseigneur le Duc d'Angoulême. (l'empereur était à Paris et ses troupes occupaient la citadelle de Blaye).

On vit flotter le drapeau blanc sur 19 clochers et le légitime souverain proclamé.

Monseigneur voulut bien l'admettre à sa table quatre fois. Le 14 juillet 1814 on lui envoya le Brevet de la Décoration du Brassard du 12 mars *

En 1815 durant les « Cent Jours » il cessa ses fonctions de maire il fut nommé chef de légion des gardes nationales des cantons de Castelnaud, La teste et Audenge. Il organisa la dite garde nationale sous les ordres de Monsieur le Comte de Puysegur, au moment du retour de l'usurpateur, il a continué jusqu'à l'ordonnance Royale qui l'a dissoute.

Alexis Lafon Ducluzeau fut nommé juge de paix du canton de Castelnaud le 26 juin 1823 et il prêta serment devant le tribunal de Grande Instance de Bordeaux

Christine Dabé : biographie à partir des Archives de la famille Lafaix (descendant d'Alexis Lafon Ducluzeau)

L'affaire de l'auberge rouge

L'**Auberge de Peyrebeille** est située sur la commune de Lanarce en Ardèche. Elle est plus connue sous le nom de *L'Auberge rouge*. Au cours du [XIX^e](#) siècle, elle fut le lieu d'une retentissante affaire criminelle, dite « l'affaire de l'Auberge rouge ».



Cette affaire raconte d'effroyables histoires de voyageurs perdus et jamais retrouvés. Pendant près de vingt-trois ans, aux alentours des années 1805-1830, les époux Pierre et Marie Martin, d'anciens fermiers pauvres devenus propriétaires de l'établissement, auraient détroussé plus de cinquante voyageurs avant de les assassiner, avec la complicité de leur domestique nommé Jean Rochette et surnommé « Fétiche ». Le teint hâlé de Jean Rochette le fera décrire à tort dans la littérature romanesque comme un mulâtre originaire d'Amérique du sud. Le groupe aurait fait disparaître les cadavres de leurs victimes en les brûlant dans le four de la cuisine ou en faisant croire qu'ils étaient morts de froid dans la neige sur le plateau. Leur cupidité fera attirer sur eux l'attention des gens du lieu et les conduira à leur perte : ils furent arrêtés.

Le 18 juin 1833, le procès s'ouvrit aux assises de l'Ardèche à Privas. Cent-neuf témoins furent appelés à la barre mais le procès s'enlisa et on pensa même à prononcer l'acquittement des accusés. Puis, coup de théâtre : un mendiant de la région (Laurent Chaze) qui aurait tout vu et entendu raconta les faits. Il fut chassé de l'auberge à défaut de pouvoir payer son lit, il se alors serait caché dans une remise, d'où il n'aurait, en réalité, assisté qu'à l'assassinat d'un seul voyageur (Enjolras). Il semblerait que Chaze eût assisté à quelque chose de pas normal, mais il semblerait aussi que son témoignage eût été "arrangé". En effet, on rappelle que la langue utilisée dans la région était l'occitan, mais

que les audiences de Cour d'Assises se déroulaient en français. La communication n'était alors pas très facile.

L'avocat de Jean Rochette a, au cours de sa plaidoirie, implicitement accepté le fait que son client était un assassin en plaidant l'irresponsabilité de ce dernier car il ne pouvait pas échapper à l'influence de ses maîtres. Cette plaidoirie a sans doute contribué à sceller le sort des accusés.

Finalement jugés coupables uniquement du meurtre d'Enjolras, les époux Martin et leur valet Rochette furent tous les trois condamnés à mort et ramenés de Privas sur les lieux de leurs méfaits afin d'être guillotins dans la cour même de leur auberge, par le bourreau Pierre Roch et son neveu Nicolas. Le voyage dura un jour et demi. L'ambiance le long du trajet était tellement malsaine que les ecclésiastiques accompagnant les condamnés demandèrent à être remplacés. L'exécution eut lieu le 2 octobre 1833 à midi lorsque l'angélus de Lavillatte sonna. Une foule très importante assista à cette exécution (on parle de 30 000 personnes). Lorsque Rochette fut sur le point d'être exécuté, il cria : « Maudits maîtres, que ne m'avez-vous pas fait faire ! ». Les dernières paroles du supplicié ôtent tout doute quant à la vraie nature des aubergistes.

Toutefois, beaucoup d'historiens pensent que la culpabilité des Martin dans l'« assassinat » d'Enjolras est loin d'être démontrée.

La cour a longuement évoqué des faits prescrits car trop anciens. Des témoignages manifestement irrecevables ont été entendus. Ceux-ci ont influencé négativement le jury. En outre le président de la cour d'assises Fornier de Clausonne a effectué un « résumé » des débats après les plaidoiries de la défense qui s'apparentait à un second réquisitoire. Il a sciemment ignoré les arguments apportés par la défense qui a insisté sur le fait que le témoin principal était un clochard ivrogne et que son récit fut par moments invraisemblable.

Par contre, le neveu des Martin, André, fut acquitté et remis en liberté bien qu'il eût peut-être participé à au moins un assassinat.

Le marché des Capucins

Il tire son nom de la Congrégation de religieux mendiants fondée en 1525 à Spolète en Italie, et rattachée à l'ordre de Saint-François.

Dès leur arrivée les Capucins, qui doivent leur nom à la robe brune terminée par une « capuce », sorte de capuchon pointu, s'attachent à évangéliser tout ce monde et à transformer ce quartier de débauches en jardins et terrasses. Le premier marché hebdomadaire se tient le 2 octobre 1749, sous l'impulsion du marquis de Tourny qui a entrepris de gros travaux du quartier.

Ce n'est qu'avec la Révolution que sera imposé en 1797, sur la Place des Capucins le marché où l'on vend du bétail une fois par semaine, et progressivement quotidiennement.

Jusqu'en 1857 le quartier devient de plus en plus alimentaire, et autour du marché de bétail des artisans s'installent et les premières familles de commerce se transmettent de génération en génération le savoir-faire d'herboristes, de cordonniers, de couvreurs, de charpentiers, de forgerons, de drapiers etc. Peu à peu des maraîchers viennent des alentours, de Macau et leurs artichauts, d'Eysines et leurs pommes de terre et leur cresson, de Gradignan et leurs tomates et autres fruits arrivant avec leurs charrettes tirées par des chevaux.



Les Capucins vont prendre peu à peu la première place de marché dans Bordeaux, surtout après l'instauration de la vente à la criée, permettant de réguler l'activité en évitant les ententes entre commerçants.

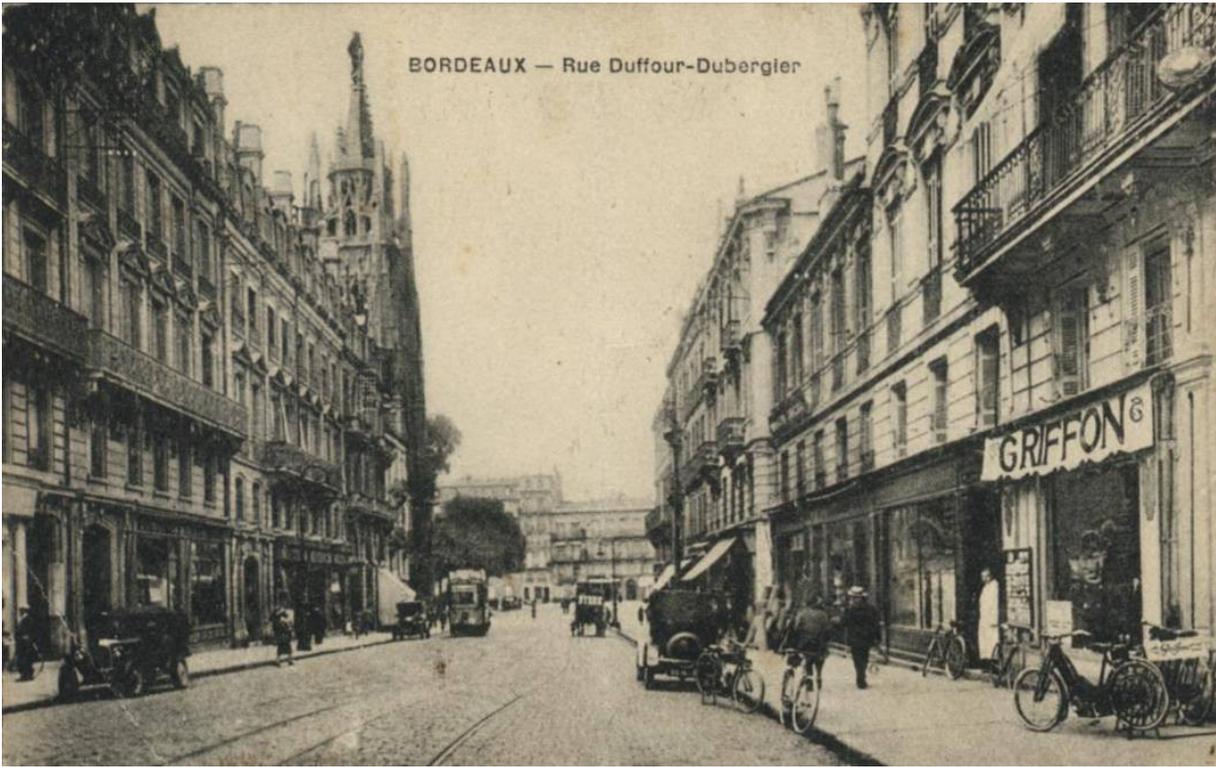
C'est en 1863 que la ville de Bordeaux lance le projet de halles couvrantes. Mais ce n'est qu'après l'Exposition universelle de Paris en 1878 que la ville achète des « restes » de structures métalliques qui serviront à la construction de deux pavillons de chaque côté de la place. En 1881 ils seront réunis par une grande galerie en fer et verre, qui verra les omnibus à chevaux passer entre ses deux halles.

C'est le symbole du grand marché de Bordeaux. Avec cette construction, qui doit beaucoup à Baltard, débute l'histoire de la Halle des Capucins, d'un marché débordant d'activités jusque dans les rues et quartiers des alentours.

Le marché des Capucins devient dès la fin du 19ème siècle et jusqu'au début des années 1970 le lieu de rencontres et d'échanges, un lieu de parole habité de l'esprit particulier de ce quartier village dans lequel les commerçants sont fiers de travailler, et d'y vivre, et il devient « le ventre de Bordeaux ».



Christine Dabé internet le marché des capucins.com



PYRAMIDE d'AVENSAN

C'est Louis XV qui chargea Cassini de Thury d'établir une carte topographique de France , cela commença en 1750 pour s'arrêter en 1756 , les derniers relevés furent publiés en 1815 , en 1817 , le Comte de Laplace tint une conférence pour établir les moyens de faire les cartes .

La pyramide d'Avensan est située dans les bois de Pimbalin ou Leujean (emplacement de l'ancien moulin de Leujean signalé au XVIII^{ème} sur les cartes (Massé et Cassini) celle-ci mesure environ un mètre de haut sur un socle de deux mètres de diamètre environ (photo 1) sur le sommet est scellé un repère en bronze (photo 2) sur une face on distingue un cercle avec une figure indéterminée , dessous est gravé «Terme Boréal » et sur une autre face « Base géodésique octobre 1826 »



Photo 1



photo 2

Les relevés sont fait par triangulation de 1820 à 1844 , pour cela il faut des points de repères ,les bornes , les clochers (Salaunes, Martignas en Jalles)

Il se trouve une borne identique a celle d'Avensan dans le Camp de Souge a Martignas au lieu dit »Lande de Captieux « (photo) et sur une carte postale est mentionné « curieux tombeau du général Souge »

Les relevés furent confiés à l'ingénieur Louis Puissant, qui commença a travailler comme arpenteur chez un notaire , puis il fut remarqué par un ingénieur des ponts et chaussée , qui le forma et en 1790 il entre au Dépôt de la Guerre , puis il dirigera le service de cartographie .



Souge



Cassini de Thury



Jean Claude Gaillard revue N° 26 mars 2011

Capella San-Jacobi de Castro-Novo



Dessin de Lucien Arlaud